



Public concerné

Salariés agricoles de la Drôme et départements limitrophes devant renouveler leur certificat individuel produits pharmaceutiques (Opérateurs).



Durée

1 jour(s) / 7h



Lieux / dates

>

Responsables de stage :

Contacts :

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



FORMATION

Renouvellement Certiphyto Opérateur



Conditions de réalisation

Être titulaire d'un Certiphyto Opérateur.



Objectifs

Consolider ses connaissances sur les produits phytopharmaceutiques et leur impact environnemental.

Consolider ses connaissances et adapter ses pratiques pour prévenir les risques pour la santé et la sécurité des applicateurs et dans les espaces ouverts au public.

Connaître les pratiques pour réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques et les modes d'adaptation sur l'exploitation.
Être en capacité de demander le renouvellement de son Certiphyto.



Contenu

Acquisition et consolidation de connaissances.

Présentation du dispositif Certiphyto.

Généralités sur les produits phytopharmaceutiques et leur impact environnemental.

Les Impacts sur la santé.

Comment se protéger ?

Les alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires et adaptation sur l'exploitation.

Point sur le renouvellement de son Certiphyto.



Méthodes pédagogiques

Apports théoriques.

Échanges de pratiques.

Analyse des pratiques en sous-groupe : étude de cas.

Évaluation des acquis par l'auto-évaluation des stagiaires en fin de formation.



Autres informations

Il est également possible de renouveler son Certiphyto en suivant une ou plusieurs « formations labellisées Ecophyto * » sur une durée d'au moins 14 heures.

Ces formations sont à suivre dans les 3 années précédant la date de renouvellement de son Certiphyto. Il est aussi possible de suivre un module complémentaire à distance portant sur la réglementation et la protection de l'environnement et la protection de la santé des utilisateurs et la sécurité lors de l'application. Des formations Ecophyto sont proposées par la Chambre d'agriculture de la Drôme, n'hésitez pas à nous contacter.

Une attestation de fin de formation vous sera adressée à l'issue de la



formation par la Chambre d'agriculture de la Drôme.
Si vous êtes en situation de handicap, [cliquez ici](#).

